

ARTS MARTIAUX DES COTEAUX DE SEILLE INSCRIPTION SAISON 2023/2024
 2 Rue des Masses - 39210 VOITEUR

Disciplines : AÏKIDO - ETIREMENTS - JUDO - QI GONG - TAÏSO - YOGA

FAMILLE : (Pour les mineurs : parents ou représentant légal)

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Tél. : **Portable :** **E mail :**

NOM - Prénom	Date de naissance	Activité	Montant à payer	Règlement

Prise charge des mineurs : pour les élèves mineurs, le responsable doit s'assurer de la présence du Professeur et lui remettre l'enfant dans l'enceinte du Dojo. Les parents sont responsables de l'enfant jusqu'à l'arrivée du Professeur sur le tatami. A la fin du cours le responsable le récupère auprès du Professeur dans l'enceinte du Dojo. La responsabilité de l'Association s'arrête à la fin du cours. Les pratiquants se doivent d'arriver à l'heure au cours et ne peuvent le quitter sans autorisation.

En cas d'absence exceptionnelle du Professeur 15 minutes après l'horaire normal du début du cours, l'activité est annulée. Les parents dégagent la responsabilité de l'Association pour les enfants venant seuls aux activités. En cas de problème survenu lors du trajet, elle ne saurait être tenue pour responsable.

Il n'est pas souhaitable que les parents restent dans le Dojo pendant les cours. En effet, les enfants peuvent être distraits par cette présence et inattentifs à l'enseignement qui leur est dispensé.

Important : en cas de perte de l'autorité parentale d'un des parents, cette situation doit être signalée par écrit avec copie du jugement au président du club.

Je soussigné (e)

- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et déclare s'y conformer
- Autorise mon (mes) enfant (s) à s'inscrire au , à être licencié(s) dans le club
- Autorise les responsables du club à prendre toutes dispositions médicales en cas d'urgence.
- Autorise les responsables du club à prendre des photos de moi ou de mon (mes) enfant (s) lors des entraînements, compétitions, stages afin de les diffuser sur tous les moyens de communication du club tels que : site internet, page Facebook, panneau d'affichage, articles de presse. ...

Pièces jointes obligatoires pour que l'inscription soit prise en compte

	Certificat médical	
	Formulaire licence	
	Passeport	
	Règlement à l'ordre de l'AMCS	

Lu et approuvé
 Voiteur, le
 Signature (représentant légal pour les mineurs)